

*Matières du tems. Decemb. 1716. 381*  
libilité, elle est fausse, temeraire, & introduisant une doctrine nouvelle.

3. Proposition. *Le Souverain Pontife a la même prérogative d'infailibilité que l'Eglise, par rapport aux faits, même dogmatiques, comme on les appelle.*

*Réponse.* Cette Proposition entant qu'elle attribue aux Souverains Pontifes une infailibilité par rapport aux faits dogmatiques, comme l'auteur parle, qui ne se trouve pas même dans l'Eglise, si ce n'est par rapport aux faits, est fausse, temeraire, & induisant en erreur.

4. Proposition. *C'est pourquoi ne dites pas qu'il soit permis à qui que ce soit, de rejeter positivement les Constitutions des Papes émanées de leur Chaire.*

*Réponse.* Cette Proposition entendue indistinctement de toutes Constitutions des Papes, est fausse, contraire à l'autorité & à la liberté de l'Eglise, & aux droits de la puissance politique.

5. Prop. *Que faut-il donc penser de ceux qui rejettent la Constitution Unigenitus de Clement XI ?* Je Réponds: ils ont de l'âge ; c'est à eux à parler pour eux. Cependant, dit le Saineur, Celui qui n'est pas avec moi, est contre moi : Et celui qui n'amasse pas avec moi, dissipe.

*Réponse.* Cette proposition est temeraire, scandaleuse, schismatique, & abusant d'une manière injurieuse des Paroles de l'Ecriture Sainte.

6. Prop. *Nous reconnoissons donc l'utilité des Conciles Generaux, qui servent quelque fois à procurer la Paix avec plus de douceur, & plus promptement, lors que les Eglises particulières*